

Metz, le 11 mai 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la Commune d'Ottonville
1, rue de Lorraine
57220 OTTONVILLE

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales
du lotissement "Les Epis d'Or" à Ricange

Notification mairie pour affichage

P.J. : 4

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),
concernant l'opération suivante :

• **Gestion des eaux pluviales du lotissement "Les Epis d'Or" à Ricange – Annexe d'OTTONVILLE**

Ce dossier a été déposé par : La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois.
L'aménageur étant la SARL VALERY représentée par M. GREMLING de Thionville.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration (version 4) et sa fiche descriptive ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2021-00083 en date du 11 mai 2021, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période
de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates
de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER